



CHEMTRADE
LOGISTICS

POLITIQUE SUR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Révisée le 9 Juin 2011

CHEMTRADE démontre son engagement envers ses employés, ses clients, ses partenaires de la chaîne d'approvisionnement, le public et les autres intervenants en cherchant à s'améliorer constamment dans les domaines de la gestion de l'environnement, de la sécurité et protection de la santé, de la sécurité du transport, de la gestion de la sécurité des processus, et de la sécurité de ses procédés, produits, services et activités. Pour ce faire, elle:

1. Maintient un système de gestion qui favorise l'amélioration continue de son rendement dans ces domaines.
2. Respecte les lois, règlements et autres exigences applicables, et cherche à les dépasser.
3. Élabore des procédures locales appropriées et des programmes de formation pour les employés qui favorisent un lieu de travail sain et sécuritaire ainsi que la protection de l'environnement.
4. Fournit de l'information, des conseils et une formation à ses employés, clients, partenaires de la chaîne d'approvisionnement, au public et aux autres intervenants dans l'utilisation, la manutention et l'élimination sécuritaires et responsables de ses produits.
5. Maintient des capacités internes d'intervention d'urgence appropriées et coordonne avec les organismes externes d'intervention d'urgence afin de donner suite efficacement aux situations qui impliquent ses produits et qui peuvent avoir une incidence sur ses employés et les autres intervenants.
6. Effectue des examens périodiques de ses actifs, de ses opérations et activités afin de mesurer le rendement de l'organisation et sa conformité à la présente politique, aux lois applicables et aux autres exigences.
7. Établit des objectifs et des cibles afin d'améliorer le rendement de l'organisation et d'intensifier l'amélioration continue.
8. Applique les principes appropriés de la sécurité des processus et de la gestion des risques à tous les procédés de fabrication.
9. Respecte les mesures de sécurité de base pour protéger ses employés et les autres intervenants, ce qui comprend la protection de ses produits et autres éléments d'actif ; et
10. Maintient des procédures qui favorisent l'entreposage et le transport sécuritaires de ses matières brutes et de ses produits.

Mark Davis
Président et chef de la direction

CHE-ESH-POL-001FR